

ALTERNANCE TRAVAIL-ÉTUDES EN FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE

www.inforoutefpt.org/ate

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2006-04-00575
ISBN 2-550-46292-0 / ISSN 2-550-46293-9
Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 2006

RECHERCHE ET CONCEPTION

Marcelle Parr	Responsable du développement pédagogique de l'alternance travail-études Direction de la formation continue et du soutien Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
----------------------	---

ADAPTATION ET VULGARISATION

Benoît Bolduc	Associé Groupe Formaxe, SENC
----------------------	---------------------------------

COMITÉ DE LECTURE ET DE VALIDATION

À LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Renée Blais	Conseillère pédagogique Représentante de l'Association québécoise de l'alternance études-travail (AQaET) Commission scolaire de l'Amiante
Paul Lemay	Coordonnateur Commission scolaire des Chênes
Laval Lévesque	Conseiller pédagogique Commission scolaire des Rives-du-Saguenay
Réal Piché	Conseiller pédagogique Commission scolaire de l'Énergie
Christian Pleau	Représentant du Comité mixte en formation professionnelle Directeur Commission scolaire des Découvreurs
Stéphane Toustou	Directeur adjoint Commission scolaire des Samares

À LA FORMATION TECHNIQUE

Christian Beaulieu	Adjoint à la direction des études Collège Shawinigan
Léandre Bibeau	Vice-président de l'Association canadienne de l'enseignement coopératif (ACDEC), Comité Québec Conseiller pédagogique Cégep d'Ahuntsic
Hélène Brouillette	Conseillère aux affaires étudiantes Collège Lafèche

Gaston Faucher

Représentant du Comité mixte des affaires pédagogiques
Directeur des études
Cégep François-Xavier Garneau

Francine Frenette

Consultante

Jean-Rock Lessard

Coordonnateur de l'alternance travail-études
Cégep de la Région-de-l'Amiante

EXPERTISE EXTERNE

Jean-François Pouliot

Consultant

COORDINATION

Sylvie Demers

Responsable du dossier de l'alternance travail-études
Direction de la formation continue et du soutien
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

RÉVISION LINGUISTIQUE

Sous la responsabilité de la Direction des communications
du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

CONCEPTION GRAPHIQUE

Egzakt

REMERCIEMENTS

La production et la publication de la documentation du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport sur l'alternance travail-études ont été rendues possibles grâce à la précieuse collaboration de nombreux partenaires des milieux éducatif et socio-économique ainsi que du monde du travail et de la recherche.

Le Ministère estime que les paramètres exprimés dans le *Cadre de référence* et dans les guides organisationnel et pédagogique présentent un concept enrichi de l'alternance travail-études propre à en soutenir le développement qualitatif et quantitatif, et à répondre aux besoins des personnes qui interviennent dans les programmes d'alternance travail-études à la formation professionnelle et technique.

La Direction de la formation continue et du soutien du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport tient à remercier particulièrement madame Marcelle Parr pour la qualité du travail accompli en vue de la production de cette documentation, allant de la collecte de l'information dans la documentation existante et lors des consultations, à la conception et à l'élaboration des éléments de contenu de chacun des documents.

Nous voulons également souligner l'excellent travail de synthèse et de vulgarisation des textes effectué par le Groupe Formaxe.

Nous remercions aussi les membres du comité de lecture et de validation pour leur travail, leur patience et, bien entendu, leurs commentaires qui ont permis d'enrichir cette documentation et de la rendre plus conforme aux besoins des réseaux et des personnes qui l'utiliseront.

La Direction remercie enfin toutes les personnes, associations, regroupements et autres, dont les noms¹ figurent ci-dessous, qui ont collaboré d'une façon ou d'une autre aux travaux menant à l'actualisation du concept d'alternance travail-études à la formation professionnelle et technique au Québec et à la publication de cette documentation à l'intention des réseaux scolaires.

MILIEU ÉDUCATIF

ORDRE D'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL

BEAUDOIN, Chantale	Conseillère pédagogique en ATE et placement	École nationale d'aérotechnique Cégep Édouard Montpetit
BEAULIEU, Christian	Adjoint à la direction des études	Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu
BIBEAU, Léandre	Conseiller pédagogique	Cégep d'Ahuntsic
BOURGEOIS, Marie	Conseillère pédagogique, Développement ATE	Cégep d'Ahuntsic
CAUCHON, Lyse	Conseillère pédagogique en ATE	Cégep François-Xavier Garneau
DESCHÊNES, Claire	Directrice du Service des stages et du placement	Collège O'Sullivan de Québec inc.
DESRANLEAU, Josée	Conseillère pédagogique et coordonnatrice du bureau de liaison avec les entreprises	Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu
DUCHAÎNE, Pierre	Coordonnateur Service des stages et du placement	Cégep de Limoilou

¹ Pour toutes les personnes de la liste, les fonctions et le lieu de travail sont ceux qui ont été déclarés lors de la consultation.

FERDAIS, Jean-Raymond	Enseignant, coordonnateur de programme	Cégep de Saint-Jérôme
FRENETTE, Francine	Coordonnatrice Service des stages et du placement	Collège d'Affaires Ellis et École commerciale du Cap
LABELLE, Marjolaine	Conseillère pédagogique à la formation continue	Cégep de Valleyfield
LACROIX, Marie-Johanne	Directrice des études et de la réussite éducative	Cégep de Granby-Haute-Yamaska
LAMBERT, Sylvain	Adjoint à la directrice des études	Cégep de Granby-Haute-Yamaska
LECLERC, Gaston	Conseiller pédagogique	Cégep de Saint-Jérôme
MAZALON, Élisabeth	Adjointe à la direction des études	Cégep de l'Outaouais
MÉNARD, Paul	Conseiller aux stages coopératifs	Cégep de Sorel-Tracy
MICHAUD, Marie-Josée	Technicienne en ATE	Collège d'Affaires Ellis et École commerciale du Cap
MORNEAU, Sylvie	Conseillère pédagogique, coordonnatrice des stages	Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
PAQUIN, Mario	Directeur des communications et des affaires étudiantes	Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
PROVENCHER, Danielle	Chargée de projet en technique d'éducation à l'enfance	Campus Notre-Dame-de-Foy
PRUDHOMME, Alain	Enseignant et coordonnateur de programme	Cégep régional de Lanaudière à l'Assomption
SINCERNY, Chantal	Conseillère pédagogique, stages en alternance travail-études et Service de placement	Cégep régional de Lanaudière à l'Assomption
TISON, Pierre	Coordonnateur Bureau de liaison avec les entreprises	Cégep d'Ahuntsic
TREMBLAY, Johanne	Conseillère pédagogique en ATE	Cégep de Jonquière

ORDRE D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

BACHAND, Monique	Conseillère pédagogique à la formation continue	Commission scolaire du Chemin-du-Roy
BEAUDOIN, Alain	Conseiller pédagogique	Commission scolaire de la Rivéraine
BEAUDOIN, Jean	Conseiller pédagogique	Commission scolaire des Premières-Seigneuries
BÉLANGER, Pierre	Directeur de la formation professionnelle	Commission scolaire de Montréal
BERNARD, François	Conseiller pédagogique	Commission scolaire De La Jonquière
BOUCHARD, Denis	Directeur adjoint	Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles

BRINBCEUF, Alain	Enseignant	Commission scolaire de Montréal École des métiers des faubourgs
CANTIN, Gaétan	Directeur adjoint	Commission scolaire de la Riveraine
COLLIN, Marie-Claude	Conseillère pédagogique	Commission scolaire des Premières-Seigneuries
DE LUCA, Alfred	Enseignant	Commission scolaire Lester-B.-Pearson
DROUIN, Annette	Directrice adjointe	Commission scolaire du Lac-Abitibi
DUSSAULT, Francine	Directrice adjointe	Commission scolaire Harricana
GAUDETTE, Pierre	Animateur de vie étudiante	Commission scolaire du Lac-Témiscamingue
HAMMADOUCHE, Malik	Directeur adjoint	Commission scolaire du Chemin-du-Roy
HENDERSON, Diane	Directrice adjointe	Commission scolaire de Montréal École des métiers des faubourgs
LANOIX, Lorraine	Directrice adjointe	Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois
LAROCHELLE, Émilien	Directeur de centre	Commission scolaire du Lac-Abitibi
LASNIER, Didier	Directeur de centre	Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île
LEMAY, Paul	Directeur adjoint	Commission scolaire des Chênes
LÉVESQUE, Laval	Conseiller pédagogique	Commission scolaire des Rives-du-Saguenay
MASSICOTTE, Nicole	Conseillère pédagogique	Commission scolaire des Navigateurs
MILAIRE, Donald	Directeur de centre	Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands
OLIVER, Richard	Directeur adjoint	Commission scolaire Lester-B.-Pearson
PARÉ, Carmelle	Coordonnatrice, formation professionnelle et éducation des adultes	Commission scolaire du Lac-Saint-Jean
PICHÉ, Jeannine	Conseillère pédagogique	Commission scolaire du Lac-Témiscamingue
PLOURDE, Maude	Conseillère pédagogique	Commission scolaire de la Capitale
ROOT, Ardis	Directrice de programme	Commission scolaire Lester-B.-Pearson
SANTERRE, Francine	Coordonnatrice, formation continue et formation professionnelle	Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles
SOUCY, Maryse	Enseignante en coiffure	Commission scolaire de Montréal École des métiers des faubourgs
THIBEAULT, Diane	Directrice adjointe	Commission scolaire de Rouyn-Noranda
TURMEL, Pauline	Directrice adjointe	Commission scolaire de Montréal École des métiers des faubourgs

ASSOCIATIONS

LEBEL, Josette	Présidente	Association québécoise de l'alternance études-travail
ROUSSEAU, Nicole	Présidente	Association canadienne de développement de l'enseignement coopératif, Comité Québec

AUTRE COLLABORATION

FRÉCHETTE, Clarisse	Rédactrice, Documentation ministérielle ATE 1995	Ministère de l'Éducation (1995)
----------------------------	--	---------------------------------

PARTENAIRES DU MONDE DU TRAVAIL

BEAUDOIN, Danielle	Conseillère principale, apprentissage et développement des employés	ALCAN Métal primaire Québec
CARON, Laurier	Conseiller	Centrale des syndicats du Québec
GAUDREAU, Roger	Directeur général	Comité paritaire de l'industrie des services automobiles de la région de Montréal
LANTHIER, Pierre	Conseiller	Fédération des syndicats de l'enseignement
LAROSE, Carole	Directrice	Comité sectoriel de la main-d'œuvre de l'industrie des services automobiles
LESSARD, Jean-Marie	Coordonnateur aux activités régionales de formation	Commission de la construction du Québec
PAYEUR, Christian	Directeur du Service de l'action professionnelle et sociale	Centrale des syndicats du Québec
PLANTE, Nathalie	Gestionnaire de projets, activités professionnelles	Le Groupe Jean Coutu inc.
POLYQUIN, Guy	Conseiller en industrie	CAMO-Route inc.

MILIEU DE LA RECHERCHE

BOUTEILLER, Dominique	Professeur	École des hautes études commerciales
DORAY, Pierre	Professeur	Université du Québec à Montréal
HARDY, Marcelle	Professeure	Université du Québec à Montréal
LANDRY, Carol	Professeur	Université du Québec à Rimouski
VEILLETTE, Suzanne	Responsable du Service de recherche	Groupe ÉCOBES, Cégep de Jonquière



1

MODULE D'INTRODUCTION

ALTERNANCE TRAVAIL-ÉTUDES EN FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS		1
CHAPITRE 1	UTILISATION DE LA PRÉSENTE DOCUMENTATION	3
CHAPITRE 2	HISTORIQUE DU DÉVELOPPEMENT DE L'ALTERNANCE TRAVAIL-ÉTUDES AU QUÉBEC	5
CHAPITRE 3	GLOSSAIRE	10
CHAPITRE 4	BIBLIOGRAPHIE	15

AVANT-PROPOS

Le présent dossier s'inscrit dans le renouvellement de la volonté du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport de promouvoir le développement de l'alternance travail-études en formation professionnelle et technique.

D'importantes transformations d'ordre social, technologique, économique et politique, issues des enjeux de l'économie globale, influencent l'évolution de nos sociétés et l'organisation du travail. La gestion des savoirs devient une préoccupation constante, et la formation, une composante naturelle et continue de l'activité humaine.

L'abolition virtuelle des frontières pave la voie à une plus grande perméabilité entre les structures sociales. Les systèmes politique, économique, éducatif, culturel et social interagissent plus que jamais, et la société s'organise sur un mode pluraliste et intégrateur.

En matière de formation, l'offre de services se diversifie, le modèle scolaire traditionnel évolue vers une conduite dynamique et flexible : hétérogénéité grandissante des profils des élèves, diversification des lieux et des modes de formation, paradigmes éducatifs encourageant l'expérience, émergence de nouveaux partenariats institutionnels et sociaux, régionalisation de l'offre de formation, alliances et fusions. Une toute nouvelle dynamique dans la répartition des responsabilités de formation s'impose et appelle le partage d'une vision éducative intégrée et un nécessaire renforcement de la relation école-entreprise.

C'est sur cette toile de fond que s'articule l'actualisation du concept d'alternance travail-études, formule éducative intéressante pour, d'une part, assurer l'adéquation de la formation professionnelle et de la formation technique aux besoins en constante évolution du marché du travail, et d'autre part, soutenir la persévérance et la réussite éducative.

Dans cet esprit, l'accès au milieu du travail comme lieu de formation complémentaire constitue un des moyens privilégiés par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour valoriser la formation professionnelle et technique, et réaliser l'arrimage et le passage essentiels entre l'établissement scolaire et l'entreprise.

Utilisation de la PRÉSENTE DOCUMENTATION

CHAPITRE 1

La documentation produite par le Ministère relativement à l'adaptation et à l'application de programmes d'études en formation professionnelle et technique selon la formule d'alternance travail-études se compose, en plus du module d'introduction, des trois documents suivants :

- le *Cadre de référence*;
- le *Guide organisationnel*;
- le *Guide pédagogique*.

Son objectif est de soutenir l'appropriation du concept d'alternance travail-études en formation professionnelle et technique par les acteurs concernés du domaine de l'éducation, dans ses aspects autant théorique, organisationnel que pédagogique.

Dans le *Cadre de référence*, le Ministère définit le concept d'alternance travail-études, énonce les conditions à respecter pour qu'un programme d'études en formation professionnelle et en formation technique soit reconnu en alternance travail-études et en précise les paramètres d'encadrement. **Les éléments présentés dans ce document sont donc obligatoires**, et les établissements scolaires doivent s'y conformer pour que leur projet d'alternance travail-études soit reconnu par le Ministère et, conséquemment, que l'établissement d'enseignement ait accès au financement des activités qui y sont liées et que les élèves aient droit à la mention *Alternance travail-études* sur leur relevé de notes ou leur relevé de compétences, selon l'ordre d'enseignement en cause.

Les deux guides s'inscrivent dans la continuité du *Cadre de référence* et viennent en étayer les propos. Ils visent principalement à soutenir les réseaux dans l'implantation de ce modèle éducatif qu'est l'alternance travail-études, afin d'en maximiser les retombées.

Le *Guide organisationnel* propose une démarche concrète d'organisation des activités d'alternance travail-études. On y aborde l'encadrement des élèves, les relations avec les entreprises, la formation du personnel de l'établissement, la mise en place des procédés administratifs, etc. **La démarche qui y est proposée est facultative**, et chaque établissement est invité à l'adapter à sa réalité.

Le *Guide pédagogique* présente l'idéologie éducative à la base des pratiques d'alternance travail-études et en expose les valeurs et les conduites pédagogiques. On y aborde les objectifs poursuivis en alternance travail-études, la conception des séquences alternées de formation dans l'établissement et en entreprise, l'encadrement des élèves, l'évaluation des apprentissages et le perfectionnement des personnes engagées dans la mise en œuvre des projets d'alternance travail-études. Encore ici, la stratégie proposée peut être adaptée dans chaque milieu. **Le contenu du guide est donc suggéré**, non prescriptif.

En plus de cette documentation, le Ministère produit annuellement le *Guide administratif* de l'alternance travail-études, qui énonce les paramètres de gestion et de financement de cette formule en formation professionnelle et technique¹. Ce document présente l'ensemble des modalités administratives que doivent réaliser annuellement les établissements scolaires relativement au dossier de l'alternance travail-études, telles que les déclarations d'effectif, la sanction des études, le dossier de l'élève et les opérations requises pour obtenir le financement des activités d'alternance travail-études.

1 Ce document est disponible uniquement en format électronique à l'adresse suivante : www.inforoutefpt.org/ate, section « Documents et liens ».

Le présent *Module d'introduction* complète les instruments proposés en rappelant l'historique du développement de l'alternance travail-études au Québec et en présentant un glossaire des principaux termes utilisés dans la suite du dossier ainsi qu'une bibliographie permettant d'approfondir les thèmes explorés.

Le Ministère a rédigé la présente documentation à l'intention des acteurs des réseaux scolaires afin de leur faciliter l'appropriation du concept d'alternance travail-études ainsi que l'adaptation et l'application de projets de qualité dans les programmes d'études en formation professionnelle et en formation technique.

Afin d'en simplifier la lecture et la compréhension, de même que de faciliter le repérage des éléments importants, chacun des documents a été conçu de la manière suivante :

- **Dans le *Cadre de référence*, un paragraphe en couleur, placé au début de chaque section, résume les idées principales du texte de cette section.**
- **Dans le *Guide organisationnel* et le *Guide pédagogique*, des schémas synthèses au début de chacun des documents et de chaque chapitre exposent la structure du document et permettent d'identifier rapidement les étapes, les activités et les énoncés opérationnels à réaliser.**

Avant d'entreprendre l'examen du concept d'alternance travail-études, un court historique du développement de l'alternance travail-études au Québec est présenté, à titre d'enrichissement.

LES PREMIÈRES EXPÉRIENCES**ISSUE DE L'APPROCHE COOPÉRATIVE ADOPTÉE DANS LE RÉSEAU UNIVERSITAIRE À PARTIR DE 1966, L'ALTERNANCE TRAVAIL-ÉTUDES GAGNE, AVEC LA RÉFORME EN ÉDUCATION DE 1986, LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE.**

Les premières expériences de formation alternée au Québec ont été menées en 1966 à la formation en ingénierie à l'Université de Sherbrooke. Inspirée du modèle coopératif conçu en Angleterre et implantée par la suite aux États-Unis, la formation y intégrait des séquences de longue durée en milieu de travail entre deux sessions d'études normales.

Dans les années qui ont suivi, on a observé des initiatives de formation alternée dans certains secteurs de la formation technique, notamment en agriculture, où des passages en entreprise s'avéraient nécessaires pour compléter la formation théorique.

Le développement de l'alternance travail-études s'est poursuivi dans la foulée de la réforme de 1986, qui a porté, entre autres, sur la formation professionnelle et l'enseignement secondaire. L'intérêt pour une approche d'alternance travail-études s'est alors manifesté pour les programmes en formation professionnelle au secondaire et en formation technique au collégial.

Les premières initiatives d'alternance travail-études au collégial apparaissent au début des années 1990, alors que cinq collèges mettent en place des projets selon le dispositif préconisé par le programme fédéral pour l'enseignement supérieur, soit l'enseignement coopératif.

C'est alors que les réseaux scolaires se mobilisent et que deux associations professionnelles dédiées au déploiement des activités d'alternance travail-études voient le jour : l'Association québécoise de l'alternance études-travail (AQAET) en 1989, et l'Association canadienne de développement de l'enseignement coopératif, Comité Québec (ACDEC) en 1990.

L'ÉVOLUTION DES MESURES DE SOUTIEN**LES RÉSEAUX SCOLAIRES SE MOBILISENT GRÂCE AU FINANCEMENT QUI S'ORGANISE AVEC LA CRÉATION DU PROGRAMME FÉDÉRAL ALTERNANCE TRAVAIL-ÉTUDES (ABOLI EN 1994) ET DU PROGRAMME PROVINCIAL D'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES JEUNES.**

Dès 1986, le gouvernement fédéral avait créé le programme de financement Alternance travail-études, qui voulait favoriser l'utilisation de cette formule pour préparer les élèves à leur entrée sur le marché du travail. Il mettra un terme à cette mesure en 1994.

Au secondaire, le soutien financier est d'abord accordé aux programmes d'insertion sociale et professionnelle des jeunes (ISPJ). À partir de 1992, à la suite d'une décision du ministère de l'Éducation, seuls les projets d'alternance travail-études relatifs à un programme menant à une sanction professionnelle (diplôme d'études professionnelles et attestation d'études professionnelles) seront admis au financement.

Concrétisant les engagements pris dans le cadre des États généraux de l'éducation, le gouvernement du Québec annonce, dans son discours du budget de 1998, la création d'un programme de soutien financier à l'alternance travail-études en formation professionnelle et technique.

En 1998-1999, le ministère de l'Éducation du Québec met en œuvre le Programme de soutien financier à l'alternance travail-études. Par ce programme, le Ministère verse une allocation financière aux établissements scolaires pour l'adaptation et l'application de programmes d'études en formation professionnelle et technique en alternance travail-études. Révisé et bonifié à plusieurs reprises depuis sa création, ce programme de financement vise maintenant à soutenir l'ensemble des actions directement reliées à la planification et à la tenue des activités d'alternance travail-études en formation professionnelle et en formation technique.

LE MONDE DU TRAVAIL S'ORGANISE GRÂCE À LA MISE EN PLACE DE MESURES FISCALES QUI SOUTIENNENT L'ALTERNANCE TRAVAIL-ÉTUDES.

La volonté du ministère de l'Éducation de promouvoir l'accès au milieu du travail comme un lieu de formation s'est manifestée dans sa collaboration avec le ministère des Finances et le ministère du Revenu. Afin d'inciter les entreprises à accueillir un plus grand nombre de stagiaires, on cherchait alors à élargir les filières d'admissibilité à la mesure gouvernementale du crédit d'impôt remboursable pour la formation applicable aux stages en entreprise. Cette mesure, qui se nomme maintenant le crédit d'impôt pour stage en milieu de travail, inclut les programmes d'études en formation professionnelle et technique offerts en alternance travail-études.

L'engagement du Ministère de promouvoir l'alternance travail-études s'est également traduit au moment de la création du Programme de diversification des voies offertes aux jeunes en formation professionnelle, lancé au printemps 1995, où l'alternance travail-études et la formation en entreprise sont privilégiées.

Par l'adoption de la Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'œuvre, en juin 1995, le gouvernement du Québec oblige les grandes et moyennes entreprises à investir une somme représentant au moins 1 % de leur masse salariale dans le développement de la formation de leur main-d'œuvre. Selon les dispositions de cette loi, l'accueil et la supervision de stagiaires, entre autres, sont reconnus comme des dépenses de formation admissibles.

LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION OUTILLE LE RÉSEAU EN PRODUISANT DES DOCUMENTS SUR L'ALTERNANCE TRAVAIL-ÉTUDES.

En 1995, le ministère de l'Éducation publie le document *Alternance en formation professionnelle et technique – Cadre de référence* qui établit le concept d'alternance. Il diffuse aussi un autre ouvrage intitulé le *Cadre d'organisation d'une formation par alternance*, par lequel il vise à soutenir les établissements qui désirent s'engager ou poursuivre des actions déjà amorcées dans cette voie.

Au cours de cette même période, le dossier de l'alternance travail-études s'installe sur l'Inforoute FPT, portail Internet de la formation professionnelle et technique au Québec².

Le Ministère continue par la suite la production de l'instrumentation en alternance travail-études. Il publie, en 1997, une brochure à l'intention des entreprises, le *Guide pratique pour la supervision des stagiaires ATE en entreprise*, puis en 1999, le *Guide d'élaboration du plan de formation* et une seconde brochure intitulée *L'Alternance travail-études : un projet de collaboration*³.

Quelques années plus tard, sous le thème « Alternance travail-études en formation professionnelle et technique, j'en rêve », le Ministère diffuse une affiche et un dépliant promotionnel, et produit une brochure faisant état des pratiques d'alternance travail-études au Québec⁴.

L'ÉVOLUTION DES ORIENTATIONS GOUVERNEMENTALES

DES ORIENTATIONS GOUVERNEMENTALES CONSOLIDENT L'IMPORTANCE DE L'ALTERNANCE TRAVAIL-ÉTUDES :

- les États généraux en éducation (1996) la cible comme l'un des dix chantiers prioritaires visant à rénover le système d'éducation;
- les lignes d'action qui en découlent (1997) visent l'intensification de la réforme de la formation professionnelle et technique;
- le Plan d'action gouvernemental Jeunesse-Québec (1998-2001) demande la consolidation des liens entre la formation et les lieux de travail;
- le Sommet du Québec et de la jeunesse (2000) cible, comme action prioritaire, l'augmentation des lieux de stage;
- et enfin, le Plan stratégique du ministère de l'Éducation (2000-2003) inscrit l'augmentation du nombre de stages et de stagiaires dans ses indicateurs de performance.

Le ministère de l'Éducation a affirmé sa position sur le développement de l'alternance travail-études dans le document *Investir dans la compétence, orientations et actions ministérielles en formation professionnelle et technique* paru en octobre 1993. L'accès au milieu du travail, notamment par l'alternance travail-études et la tenue de stages, y est préconisé pour améliorer la qualité de la formation et valoriser la formation professionnelle et technique.

Le Conseil supérieur de l'éducation publie, en 1995, une série d'avis⁵ où il prend position pour une utilisation accrue de l'alternance travail-études et où il encourage résolument le ministère de l'Éducation à prendre des actions favorisant le développement de ce modèle.

2 Le dossier de l'alternance travail-études en formation professionnelle et technique peut être consulté à l'adresse suivante : www.inforoutefpt.org/ate.

3 Cette documentation n'est plus disponible.

4 Cette documentation n'est plus disponible.

5 *Vers un nouveau parcours de formation professionnelle au secondaire : contexte et enjeux; Le partenariat : une façon de réaliser la mission de formation en éducation des adultes; et L'alternance en formation professionnelle au secondaire : défis, limites et conditions de réalisation.*

Déposé en 1996, le *Rapport final de la Commission des États généraux sur l'éducation* identifie dix chantiers prioritaires visant à rénover le système d'éducation du Québec. Parmi ceux-ci, on cite la consolidation de la formation professionnelle et technique, dont l'une des recommandations consiste à enrichir les activités d'enseignement en y introduisant l'alternance travail-études et en encourageant la tenue de stages sur les lieux mêmes du travail.

En février 1997, le Ministère amorce la réforme de l'éducation et rend publics les moyens qu'il entend mettre en œuvre pour la réaliser, dans le document *Prendre le virage du succès – Plan d'action ministériel pour la réforme de l'éducation*. Sept grandes lignes d'action y sont annoncées. L'une d'entre elles porte sur l'intensification de la réforme de la formation professionnelle et technique, en ciblant notamment comme objectif l'augmentation des inscriptions dans les programmes d'alternance travail-études.

Par ailleurs, le Plan d'action gouvernemental Jeunesse Québec 1998-2001 en matière d'éducation endosse la position de la réforme. On y recommande d'intensifier les liens entre la formation et les lieux de travail en injectant des crédits additionnels afin d'augmenter le nombre d'inscriptions dans les programmes d'alternance travail-études. On propose également de reconduire la mesure du crédit d'impôt pour l'accueil de stagiaires. La nécessité d'augmenter les lieux de stage a par la suite été réitérée lors du Sommet du Québec et de la jeunesse en février 2000.

Considérant le contexte économique et sociopolitique, les enjeux et les défis en matière d'éducation ainsi que les objectifs visant la réussite éducative, le Plan stratégique 2000-2003 du ministère de l'Éducation réaffirme la volonté du Ministère de valoriser la formation professionnelle et technique ainsi que les liens avec l'entreprise. Le déploiement de divers types de stage y est ciblé en tant que moyen d'action privilégié, et des indicateurs de pilotage sont identifiés : augmentation du nombre de stages, de stagiaires et d'inscriptions dans les programmes d'alternance travail-études.

PRÈS DE DIX ANS APRÈS LA PUBLICATION DES PREMIERS DOCUMENTS SUR L'ALTERNANCE TRAVAIL-ÉTUDES, LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION CONDUIT DES CONSULTATIONS AFIN D'ACTUALISER LE CONCEPT, D'ACCROÎTRE LA QUALITÉ DES PROJETS ET LEUR QUANTITÉ, ET DE METTRE À JOUR SA DOCUMENTATION SUR L'ALTERNANCE TRAVAIL-ÉTUDES.

En 2002, le Ministère de l'Éducation mandate une firme externe pour évaluer le Programme de soutien financier à l'alternance travail-études de sa création en 1998 à 2001. Le rapport formule treize recommandations que le Ministère prendra en compte dans ses travaux ultérieurs⁶. Il entend, par la même occasion, élargir la réflexion sur le concept d'alternance travail-études et entreprend des travaux de recherche et des consultations afin d'actualiser ce concept, tant sur le plan de la vision pédagogique

⁶ Denis LEBEL, *Rapport d'évaluation du programme de soutien financier à l'alternance travail-études 1998-1999 à 2000-2001*, 2002. Ce document est disponible uniquement en format électronique à l'adresse www.inforoutefpt.org/ate, section « Documents et liens ».

et organisationnelle, que sur celui des paramètres d'encadrement.

Puis, en 2003, le Ministère élabore une nouvelle stratégie de sensibilisation et produit du nouveau matériel de promotion sous le thème « En formation professionnelle et technique, l'alternance travail-études : c'est plus que des études ». Ainsi, des affiches et des dépliants à l'intention des élèves et des entreprises sont produits et distribués dans les réseaux. L'image des pages Web sur l'alternance travail-études est entièrement revue, et le contenu est présenté en fonction des besoins spécifiques de chacun des partenaires impliqués, soit : les élèves, les entreprises et les établissements scolaires. Des capsules vidéo regroupant des témoignages des personnes ayant participé à des programmes d'alternance travail-études agrémentent le site et sont aussi gravées sur DVD pour que les réseaux puissent les utiliser.

Plusieurs placements publicitaires de la formule d'alternance travail-études sont faits annuellement, que ce soit dans des revues spécialisées, les guides de l'emploi et de la carrière ainsi que dans certains programmes de colloques à l'intention des intervenants des réseaux concernés.

L'alternance travail-études est maintenant assez largement implantée au Québec, et sa pertinence est reconnue. La présente documentation regroupe les principales connaissances et les processus majeurs que le Ministère met à la disposition des établissements scolaires qui désirent s'y engager.

GLOSSAIRE

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

ACTIVITÉS DE FORMATION

Activités professionnelles requises par l'établissement scolaire en vue de l'atteinte d'objectifs spécifiques lors d'une séquence en milieu de travail ayant comme intention pédagogique le développement de compétences.

ACTIVITÉS DE TRAVAIL

Activités professionnelles proposées par l'établissement scolaire en vue de renforcer les comportements propres à la pratique d'un métier ou d'une profession lors d'une séquence en milieu de travail ayant comme intention pédagogique la mise en œuvre de compétences.

ALTERNANCE TRAVAIL-ÉTUDES

Formule éducative qui met en action un dispositif pédagogique et organisationnel propre à articuler, de façon intégrative, des séquences en milieu scolaire et des séquences en milieu de travail, dans un partenariat de formation entre l'établissement scolaire et l'entreprise s'exerçant dans le cadre d'un programme d'études menant à un diplôme reconnu par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

APPROPRIATION

Processus spécifique d'adaptation qui consiste à rendre une chose ou un processus propres à une utilisation particulière.

CALENDRIER D'ALTERNANCE TRAVAIL-ÉTUDES

Le calendrier d'alternance travail-études précise clairement les dates et la durée des séquences dans l'établissement scolaire et en entreprise.

COMPÉTENCE

Pouvoir d'agir, de réussir et de progresser qui permet de réaliser adéquatement des tâches, des activités de vie professionnelle ou personnelle, et qui se fonde sur un ensemble organisé de savoirs : connaissances et habiletés dans divers domaines, stratégies, perceptions, attitudes, etc.

ÉLÈVE DANS UN PROGRAMME D'ÉTUDES EN ALTERNANCE

Élève dont le processus de formation se compose de séquences de formation alternées entre le milieu scolaire et le milieu du travail.

ENCADREMENT

Partie des activités du personnel scolaire qui consiste principalement à accorder une aide personnelle aux élèves et à faire de l'animation d'activités parascolaires ainsi que de la surveillance.

FILIÈRES DE FORMATION

Différentes séries de programmes susceptibles d'être offerts à l'enseignement secondaire, vers lesquels sont orientés les élèves en fonction de leurs champs d'intérêt et de leurs aptitudes.

FINALITÉ

Énoncé de principe indiquant l'orientation générale de la philosophie, des conceptions et des valeurs d'un ensemble de personnes, des ressources et des activités.

L'alternance travail-études comporte deux finalités : l'insertion et l'appropriation.

FINALITÉ D'APPROPRIATION

Cette finalité concerne les programmes d'études de la formation professionnelle, technique ainsi que les programmes en enseignement coopératif des universités.

FINALITÉ D'INSERTION

Cette finalité concerne les programmes de cheminement particulier visant l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, l'intégration socioprofessionnelle (adultes) et la préparation à l'exercice d'un métier semi-spécialisé.

INSERTION

Premier processus d'intégration dans un emploi.

INTENTION PÉDAGOGIQUE

But éducationnel qui résume la raison d'être d'une situation pédagogique particulière.

La finalité d'appropriation comporte deux intentions pédagogiques : le développement de compétences et la mise en œuvre de compétences.

INTENTION PÉDAGOGIQUE DE DÉVELOPPEMENT DE COMPÉTENCES

Cette intention pédagogique vise le développement, en milieu de travail, d'une ou de plusieurs compétences ou éléments de compétences inclus au programme d'études, en vue de la sanction.

INTENTION PÉDAGOGIQUE DE MISE EN ŒUVRE DE COMPÉTENCES

Cette intention pédagogique vise l'application, en milieu de travail, d'une ou de plusieurs compétences ou éléments de compétences du programme d'études, déjà acquis et sanctionnés en milieu scolaire.

PARTENARIAT DE FORMATION

Système par lequel des partenaires éducatifs, économiques ou sociaux s'engagent de façon formelle à l'intérieur de rapports égaux et réciproques, en vue de l'atteinte d'un objectif commun pour lequel chacun retire des bénéfices partagés.

PHASE D'ALTERNANCE TRAVAIL-ÉTUDES

Unité de formation en alternance travail-études regroupant de façon interreliée une séquence dans l'établissement scolaire et une séquence en entreprise.

PLAN DE FORMATION EN ENTREPRISE

Cadre général qui détermine les divers contenus d'une séquence en entreprise : préalables, objectifs, activités, matériel, méthodes, mode d'évaluation, critères de réussite et autres.

PROGRAMME D'ÉTUDES

Description de l'ensemble des connaissances et des matières enseignées dans un cycle d'études, dans un établissement d'enseignement, indiquant les sujets traités, le temps à leur consacrer et l'ordre dans lequel ils doivent être dispensés.

PROJET D'ALTERNANCE TRAVAIL-ÉTUDES

Le projet d'alternance travail-études représente l'agencement particulier des modalités éducatives et organisationnelles mises en place dans le cadre d'un processus de formation alternée entre le milieu scolaire et le milieu du travail, dans le cadre d'un programme d'études donné. Il se compose d'un plan de formation en entreprise et d'un calendrier d'alternance travail-études.

RESPONSABLE DE L'ENCADREMENT OU COORDONNATEUR, COORDONNATRICE DES SÉQUENCES EN ENTREPRISE

Personne de l'établissement scolaire responsable de la qualité, de la cohérence et de l'adéquation du processus de formation en entreprise ainsi que des visites en entreprise des élèves lors des séquences qui s'y tiennent. En relation pédagogique avec le superviseur de l'entreprise.

SÉQUENCE

Ensemble continu de situations d'apprentissage articulées entre elles dans le temps et organisées autour d'une ou de plusieurs activités en vue d'atteindre des objectifs fixés dans le programme d'études.

SÉQUENCES CONTINUES

Durant la phase d'alternance travail-études, la séquence en milieu scolaire et la séquence en entreprise se déroulent sur une période ininterrompue et prolongée.

SÉQUENCES INTERMITTENTES

Durant la phase d'alternance travail-études, la séquence en milieu scolaire et la séquence en entreprise se fragmentent en de nombreux allers-retours se réalisant de façon simultanée entre l'établissement scolaire et l'entreprise, durant une période définie dans le temps et circonscrite sur le plan des objectifs de formation.

STAGE

Formation pratique qui a lieu habituellement sur une courte et unique période vers la fin du programme d'études. Il comporte des finalités d'initiation, d'intégration ou d'intervention.

STAGIAIRE

Élève qui effectue un stage.

SUPERVISEUR

Personne de l'entreprise responsable de la progression des apprentissages de l'élève en milieu de travail. En relation pédagogique avec le responsable de l'encadrement ou de la coordination des séquences en entreprise de l'établissement scolaire.

(Dans les commissions scolaires, le superviseur de stage en milieu de travail est souvent désigné sous l'appellation de « maître de stage ».)

TYPOLOGIE

Système de description, de comparaison et de classification des éléments d'un ensemble, à partir de critères jugés pertinents, qui permet de ramener d'une façon simplifiée à quelques types fondamentaux une multiplicité d'objets ou de phénomènes distincts.

TYPOLOGIE DES SÉJOURS EN MILIEU DE TRAVAIL

Classification des divers types de séjours en milieu de travail déployés dans les différentes filières de formation.

BIBLIOGRAPHIE

AUDET, Claudine. *L'alternance en formation professionnelle au secondaire : défis, limites et conditions de réalisation*, Gouvernement du Québec, Service des communications du Conseil supérieur de l'éducation, Service des études et de la recherche, 1995.

BOULET, Paul. *L'enjeu des tuteurs : accueillir et former des jeunes en milieu industriel*, Paris, Éditions d'Organisation, 1992.

BOUSQUET, N. et autres. *Les formations en alternance : spécificités françaises et position des organisations internationales*, Journée d'étude du 15 mars 1995, Paris, INRP, 1996, p. 7-17 (Collection Documents et travaux de recherche en éducation, no 12).

CLAVIER, Loïck. *Évaluer et former dans l'alternance : de la rupture aux interactions*, Paris, L'Harmattan, 2001.

CLÉNET, Jean. *Représentations, formations et alternance : être formé ou se former?*, Paris, L'Harmattan, 1998.

CLÉNET, Jean et autres. Dossier « L'alternance école-entreprise », *La Revue Éducation*, Villeneuve d'Ascq, France, Émergences, 1995, p. 20-23.

CLÉNET, Jean et Christian GÉRARD. *Partenariat et alternance en éducation : des pratiques à construire...*, Paris, L'Harmattan, 1994 (Collection Alternances et développement).

COHEN-SCALI, Valérie. *Alternance et identité professionnelle*, Paris, Presses universitaires de France, 2000 (Collection Éducation et formation).

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION. *Le partenariat : une façon de réaliser la mission de formation en éducation des adultes*, Sainte-Foy, Conseil supérieur de l'éducation, 1995.

DEMOL, Jean-Noël et autres. *Alternance, développement personnel et local*, Paris, L'Harmattan, 1998 (Collection Alternances et développement).

DORAY, Pierre et Christian MAROY. *La construction sociale des relations entre éducation et économie : le cas des formations en alternance en Wallonie et au Québec*, Bruxelles, De Boeck Université, 2001.

FRANCE, MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DES AFFAIRES SOCIALES. *Guide méthodologique de l'alternance à l'usage des formateurs et tuteurs d'entreprise*, Paris, La Documentation française, 1997 (Collection Cahier Travail et emploi).

GEAY, André. *L'école de l'alternance*, Paris, L'Harmattan, 1998.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. *Investir dans la compétence : orientations et actions ministérielles en formation professionnelle et technique*, Québec, 1993.

HARDY, Marcelle et autres. *Concertation éducation-travail : politiques et expériences*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 2003.

HARDY, Marcelle et autres. *Formation en milieu de travail et alternance : perspectives des tuteurs et des enseignants*, Communication donnée lors d'un congrès de la Société canadienne pour l'étude de l'éducation, 2001.

JEDLICZKA, Didier et Gilles DELAHAYE. *Compétences et alternance*, Paris, Liaisons, 1994.

LANDRY, Carol. *La formation en alternance : état des pratiques et des recherches*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2002 (Collection Éducation-Recherche).

LANDRY, Carol et Fernand SERRE. *École et entreprise : vers quel partenariat?*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1994.

LE MOIGNE, Jean-Louis. *La modélisation des systèmes complexes*, Paris, Dunod, 1999.

LEGENDRE, Rénaud. *Dictionnaire actuel de l'éducation*, 2^e éd., Montréal, Guérin, 1993.

LÉNÉ, Alexandre. *Formation, compétences et adaptabilité*, Paris, L'Harmattan, 2002 (Collection Alternances et développement).

MAUDUIT-CORBON, Michelle. *Alternances et apprentissages*, Paris, Hachette Éducation, 1996.

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES.

Les formations en alternance : quel avenir?, Paris, CEREQ, 1994.

PAYEUR, Christian. *Formation professionnelle : éducation et monde du travail au Québec*, Montréal, Éditions coopératives Albert Saint-Martin et CEQ, 1991.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT. *Cadre de référence sur la planification des activités d'apprentissage et d'évaluation : formation professionnelle*, Québec, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2005.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT. *Politique d'évaluation des apprentissages*, Québec, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2003.

SCHNEIDER, Jeanne. *Réussir la formation en alternance : organiser le partenariat jeune-entreprise-organisme de formation*, Paris, INSEP, 1999.

THIVIERGE, André. *Vers un modèle élargi de coopération : marché du travail, milieu de formation, une recherche-action*, Thetford Mines, Québec, Cégep de la Région de l'Amiante, 1986.

VEILLETTE, Suzanne. *L'alternance travail-études au collégial : les effets sur la réussite scolaire et l'insertion professionnelle*, Jonquière, Québec, Groupe ÉCOBES, Cégep de Jonquière, 2004.

ZAY, Danielle. *La formation des enseignants au partenariat : une réponse à la demande sociale*, Paris, Presses universitaires de France, 1994.

